BITUMES FLUIDIFIÉS

CSR 18-F Décembre 1992

annule et remplace la feuille CSR 18-E de Janvier 1990

SPÉCIFICATIONS DOUANIÈRES

<u>Loi</u> n° 66-923 du 14/12/66 <u>Arrêté</u> du 01/03/76

J.O. du 15/12/66 <u>J.O.</u> du 31/03/76

Mélanges ordinairement constitués par au moins 60 % de bitumes de pétrole dans un solvant, qui sont généralement employés pour les revêtements routiers et qui présentent les critères suivants :

- une pénétrabilité à l'aiguille supérieure ou égale à 400 à 25 °C méthode NF T 66-004 (ASTM D 5)
- un résidu de distillation, obtenu sous pression réduite, par la méthode ASTM D 1189, égal ou supérieur à 60 % en poids et dont la pénétrabilité à l'aiguille, déterminée d'après la méthode ASTM D 5 est inférieure à 400 à 25 °C.

CARACTÉRISTIQUES

Norme NF T 65-002

CARACTÉRISTIQUES	MÉTHODES NORMALISÉES DE RÉFÉRENCE	CLASSES				
CARACTERISTIQUES		0-1	10-15	150-250	400-600	800-1 400
PSEUDO-VISCOSITÉ MESURÉE AU VISCOSIMÈTRE	NF T 66-005					
- d'orifice $4 \text{ mm à } 25 ^{\circ}\text{C}$ (s)		< 30				
- d'orifice 10 mm à 25 °C (s)			10 à 15	150 à 250	400 à 600	
- d'orifice 10 mm à 40 °C $\hspace{1cm}$ (s)						80 à 200
DENSITÉ RELATIVE À 25 °C (au pycnomètre)	NF T 66-007 (1)	0,9 à 1,02	0,9 à 1,02	0,92 à 1,04	0,92 à 1,04	0,92 à 1,04
DISTILLATION FRACTIONNÉE (résultats exprimés en pourcentage du volume initial)	NF T 66-003					
Fraction distillant au-dessous de :						
• 190 °C		< 9				
• 225 °C		10 à 27	< 11	< 3	< 2	< 2
• 315 °C		30 à 45	16 à 28	6 à 15	5 à 12	3 à 11
• 360 °C		< 47	< 32	< 20	< 15	< 13
PÉNÉTRABILITÉ À 25 °C, 100 g, 5 s DU RÉSIDU À 360 °C DE LA DISTILLATION (1/10 mm)	NF T 66-004	70 à 250		70 à 200		
POINT D'ÉCLAIR (vase clos, appareil Abel) (°C)	NF T 66-009	21 à 55 (limites comprises)		55 à 100 (limite inférieure non comprise)		

⁽¹⁾ Toute autre méthode de mesure pourra être utilisée. Toutefois, en cas de contestation, seule la norme NF T 66-007 fera foi.

Toute interprétation des résultats des mesures concernant les spécifications relève de la norme NF M 07-033 (spécifications des produits pétroliers et validité des résultats d'essai en fonction de la validité de la méthode).